

GUIDE PRATIQUE

prendre soin de son chien



IFAW : Aider les chiens et les chats

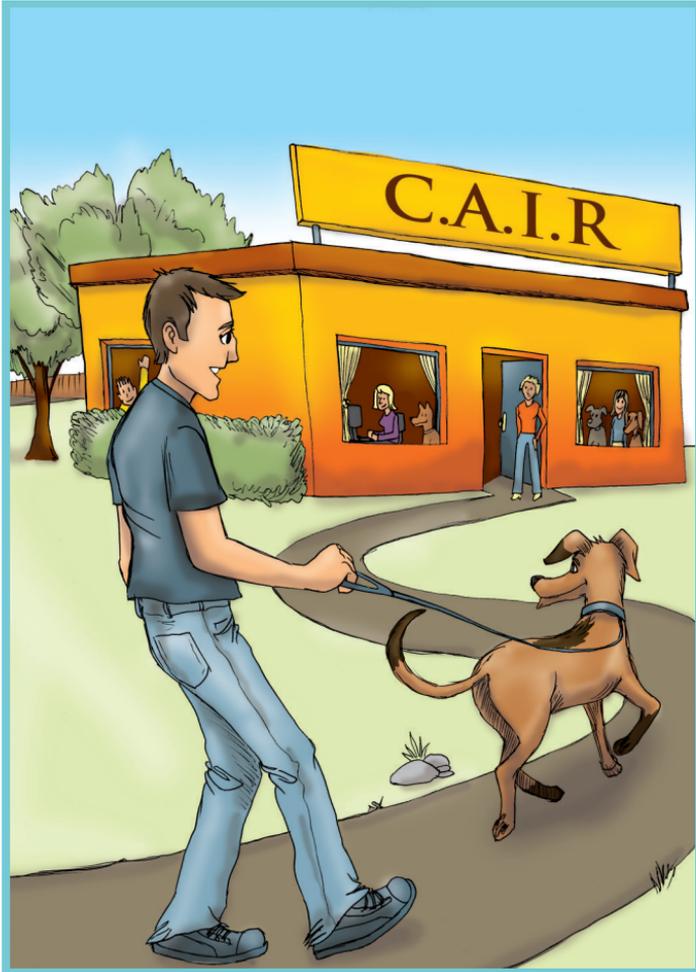
Les animaux de compagnie sont là quand nous avons besoin d'eux, en nous accordant leur affection et leur confiance absolues. L'équipe d'IFAW en charge des animaux de compagnie travaille selon le principe «des besoins fondamentaux». Ce dernier consiste à assurer les besoins de base d'une population de chiens et de chats conformément aux cinq droits suivants :

- 1 **Droit** à ne pas être exposé à la faim, à la soif, à la malnutrition
- 2 **Droit** à ne pas être exposé à l'inconfort, en disposant de lieux adéquats pour s'abriter des éléments et se reposer
- 3 **Droit** à ne pas être exposé aux souffrances, aux blessures et aux maladies
- 4 **Droit** à pouvoir exprimer son comportement naturel
- 5 **Droit** à ne pas être exposé à la peur et à la détresse

Dans de nombreuses communautés défavorisées dans le monde, un animal est tout ce que certains possèdent. Mais tout comme les personnes qui sont victimes de la pauvreté, leurs chats et leurs chiens le sont aussi. C'est ainsi qu'IFAW intervient en apportant des soins là où ils sont les plus utiles. Les projets «Animaux de compagnie» d'IFAW permettent de vacciner et de soigner, chaque année, des milliers de chiens et de chats dans plusieurs pays du monde.

Le bureau Français d'IFAW a souhaité agir localement en créant *Le Centre d'Accueil et d'Initiatives pour la Réinsertion du maître et son chien (CAIR)* qui vous propose plusieurs services :

- Accueil temporaire des animaux dans un endroit adapté et sécurisé afin de réaliser des démarches administratives ou médicales.
- Informations et conseils sur le bien-être du chien.
- Organisation de consultations vétérinaires, campagnes de vaccination et d'identification.
- Mise à disposition de croquettes et de matériels pour les animaux.
- Ateliers dédiés à l'éducation du chien par le jeu.



Nous vous invitons à prendre contact avec les travailleurs sociaux des structures partenaires afin d'organiser un rendez-vous au CAIR pour votre compagnon et vous-même.



Bonjour, je m'appelle WAFI, j'ai pour mission de vous parler de mes besoins au quotidien par l'intermédiaire de cette brochure. Pour plus de détails, n'hésitez pas à en parler à votre vétérinaire ou aux accueillants du CAIR

Mon alimentation

Comme tous les canidés, je suis un carnassier qui aime la routine jusque dans ma gamelle. Il importe de ne jamais confondre vos propres goûts alimentaires et les miens.

Ainsi, il est essentiel de ne pas changer trop souvent mon régime pour ne pas risquer de perturber ma digestion et me rendre malade, tout comme il est important de me nourrir à heure fixe. Je dois pouvoir manger dans une gamelle propre, au calme et à l'écart des autres chiens.

Autre point essentiel à ne pas oublier : selon l'âge, l'activité physique et les besoins spécifiques, tous les chiens n'ont pas besoin de la même alimentation.



Les croquettes

Ce sont des aliments en général complets, fabriqués à partir de viande, de légumes et de céréales déshydratées. La croquette est un aliment pratique et économique.

Les pâtées

De qualité variable, parfois coûteuses, composées d'eau à 80%, elles ont l'inconvénient de ne pas toujours être adaptées à mes besoins.

N'oubliez pas l'eau ! Elle est indispensable

Un bol et une bouteille d'eau constituent le kit élémentaire du maître prévoyant.

L'alimentation du chiot répond à des besoins bien spécifiques ; une carence alimentaire pourrait avoir de graves répercussions sur son développement. Des aliments spécifiques existent. N'oubliez pas que le chiot, dont l'estomac demeure encore fragile, mange peu d'un coup, mais trois à quatre fois par jour. Evitez absolument les petits os et les gâteries sucrées très mauvaises pour sa santé. Au fur et à mesure de sa croissance, il convient de diminuer la fréquence de ses repas et d'augmenter la quantité donnée.

La femelle qui attend des petits requiert un régime à haute teneur énergétique. Il est nécessaire d'augmenter sa ration pendant la gestation et la production de lait, en fractionnant les repas en deux ou trois fois.

ATTENTION !

Toxicité de certains aliments

Attention certains aliments peuvent s'avérer toxiques, voire mortels ! Petite revue des aliments à éviter :

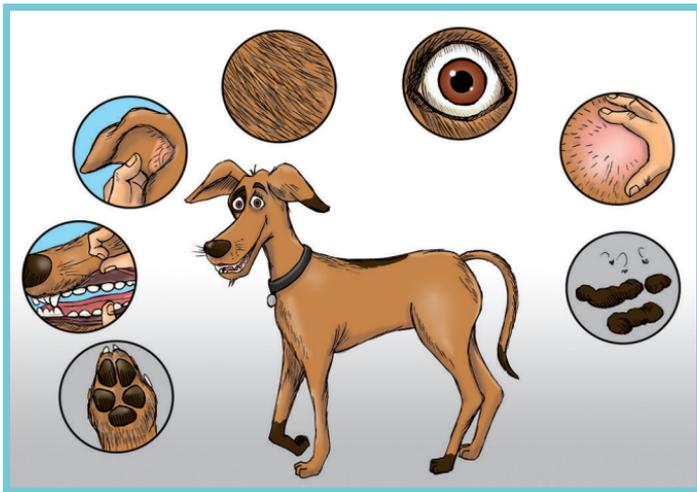
- Les chiens sont sensibles à l'intoxication alcoolique. L'alcool ingérée par le chien peut causer sa mort.
- Chocolat : qu'il soit noir ou blanc, quelques grammes peuvent mettre en danger votre animal qui présentera des troubles nerveux, digestifs et cardiaques. Il peut même en mourir.
- Ail et oignons peuvent s'avérer extrêmement toxiques !
- Le raisin entraîne une insuffisance rénale.

Eduquez-moi à ne pas avaler ce qu'il y a par terre, il en va de ma santé, voire de ma survie.

Le CAIR propose une alimentation adaptée pour votre chien

Ma santé au quotidien

L'entretien d'un chien nécessite une attention quotidienne de la part de son maître. De la truffe à la queue, des observations doivent être effectuées régulièrement...



Parties du corps

Soins & consultation vétérinaire

Les yeux

Aucun écoulement abondant ne doit s'en échapper. Les paupières doivent toujours être bien ouvertes.

Ils peuvent être nettoyés avec du sérum physiologique.

Consultation vétérinaire : En cas d'œil fermé ou rouge, de larmoiements importants, d'écoulement jaunâtre ou si le chien se frotte l'œil.

Les dents

Elles doivent être blanches, les gencives roses et la gueule du chien ne doit pas sentir mauvais.

Les chiens sont sujets au tartre, qui provoque mauvaise haleine, inflammation des gencives, déchaussement des dents, et dans les cas graves, des maladies. C'est pourquoi il est utile de nettoyer les dents du chien, fréquemment, en l'habituant dès son plus jeune âge, avec une brosse à dents souple. Des dentifrices adaptés peuvent y être associés de même que des lamelles à mâcher spécifiques.

Consultation vétérinaire : En cas de mauvaise haleine et de gencives rouges, un détartrage, réalisé sous anesthésie générale, associé à un polissage des dents, permet d'éliminer ces désagrèments.

Les oreilles

Elles doivent toujours être propres, sans sécrétion s'en échappant.

Nettoyage quand le pavillon est sale, à l'aide d'une solution adaptée et d'une compresse. Ne jamais utiliser de coton-tige. Vérifier régulièrement que rien ne se fixe dans les poils des oreilles, car cela peut s'introduire dans l'oreille à l'occasion d'un grattage.

Consultation vétérinaire : De nombreux agents peuvent provoquer des otites, infections, allergies. Aussi est-il important de consulter dès que le chien se gratte l'oreille, qu'un liquide jaunâtre ou brunâtre s'écoule ou en cas de mauvaise odeur.

Les coussinets

Vérifier régulièrement l'absence de coupure et de corps étranger entre les doigts. Une solution tannante peut être appliquée si le chien marche dans la neige.

Consultation vétérinaire : En cas de coupure ou de léchage important des coussinets.

Les griffes et ergots

Les griffes s'usent normalement sur les sols durs. Mais cette usure peut être insuffisante. Dans ce cas, il est utile de les couper à l'aide d'un coupe-griffe (*attention à ne pas couper trop court, car des vaisseaux sanguins, visibles chez les chiens qui ont les griffes transparentes, sont présents à la base de la griffe*).

Consultation vétérinaire : Pour les couper et en cas de griffe/ergot cassé(e) ou arraché(e).

Le pelage

Brossage plusieurs fois par semaine à l'aide d'une brosse adaptée. Un bain plusieurs fois par an avec un shampoing adapté et une serviette pour le séchage. Un traitement anti-puce et anti-tique doit être appliqué 3 à 4 fois par an.

Consultation vétérinaire : Lors de démangeaisons, de chute de poils, de «boutons», de «pellicules», de mauvaise odeur, de dépilation, de présence de puces.



La vaccination

La vaccination est le seul moyen efficace pour éviter la contamination par des maladies graves voire mortelles comme la rage, la maladie de Carré, la « toux » du chenil, la leptospirose (transmise par l'urine des rongeurs) et la parvovirose (très contagieuse chez les chiots et qui se traduit par une gastro-entérite hémorragique).

ATTENTION !

La 1ère vaccination s'effectue à 2 mois, un rappel doit être réalisé 1 mois après, puis tous les ans.

Les parasites externes et internes du chien

Parasites

Symptômes & traitements

Puce

Symptômes : Démangeaisons et perte de poils, en particulier à la base de la queue, plaques rouges, boutons. Les puces peuvent provoquer des allergies sévères. Les puces sont visibles à l'œil nu, ou du moins leurs déjections.

Traitements : Pipette anti-puce en préventif et en curatif.

Teigne

Maladie due à un champignon transmissible à l'homme.

Symptômes : Zones dépilées de forme arrondie avec parfois des croûtes et squames.

Traitements : Seul le vétérinaire peut prescrire un traitement antifongique externe, voire interne.

Tique

Acarien qui se fixe sur la peau de l'animal et se nourrit de son sang.

Symptômes : Des maladies graves comme la piroplasmose peuvent être transmises par son intermédiaire.

Traitements : Pipettes antiparasitaires. En curatif, un crochet à tique est nécessaire pour pouvoir enlever le parasite en totalité (désinfecter le « trou » laissé par la tique).

Aoûtat

Acarien dont les larves se fixent dans les endroits les plus fins de la peau entre les doigts, sur les oreilles, les testicules ou à l'intérieur des cuisses.

Symptômes : Leur présence provoque d'intenses démangeaisons associées à des petits points orange vif.

Traitements : Antiparasitaires adaptés.

Vers

les chiens sont concernés par l'infestation de différents types de vers. Les plus fréquents vivent dans l'intestin. Ils peuvent représenter un réel danger pour la survie du chiot et certains sont transmissibles à l'Homme.

Symptômes : Diarrhées, vomissements, signe du « traîneau » (le chien se frotte l'anus par terre). Chez le chiot, retard de croissance, ventre gonflé. En cas d'infestation sévère, des vers en forme de spaghettis sont retrouvés dans les vomissements ou les selles. Les puces peuvent transmettre des vers, qui, en cas de présence abondante, sont rejetés dans les selles (aspect de grains de riz).

Traitements : Le vétérinaire prescrit le vermifuge adapté. De manière générale, l'adulte doit être vermifugé au moins 2 fois/ an. Le chiot chaque mois jusqu'à l'âge de 6 mois. La chienne gestante bénéficie d'un protocole de vermifugation adapté. Il est nécessaire également de lutter contre les puces.

Gale sarcoptique

Due à un acarien qui se développe dans la peau, très contagieuse entre chiens et transmissible à l'Homme.

Symptômes : Démangeaisons intenses, croûtes sur les oreilles, les coudes, le ventre.

Traitements : Traitement externe prescrit par le vétérinaire.

Le cas de la chienne gestante

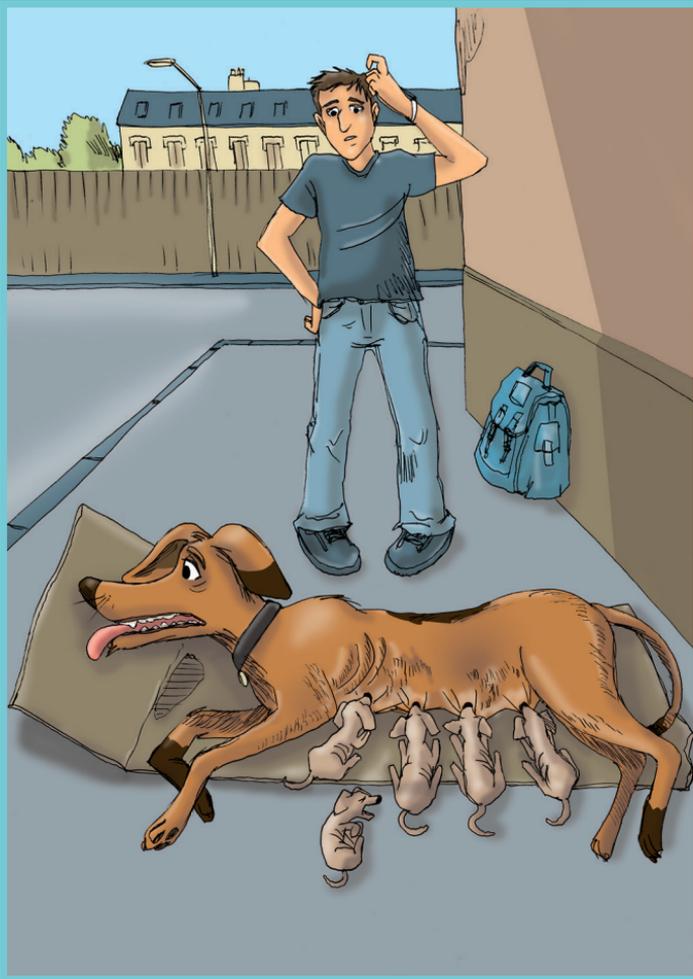
La gestation de la chienne est d'une durée approximative de deux mois. Durant cette période, il convient d'éviter à l'animal les bains froids, les mouvements violents et de l'exercice trop intense. Durant les premiers jours après la mise-bas, il est important de ne pas déranger la mère, ni les petits. Il est nécessaire de laisser la chienne sevrer elle-même ses petits.

La gestion d'une portée de plusieurs chiots peut rendre le quotidien très complexe. La femelle a besoin de plus de nourriture. Les chiots sont fragiles et nécessitent un environnement adapté, sans trop de déplacement.

BON À SAVOIR !

Contrairement à certaines idées reçues, la stérilisation n'est pas un acte de maltraitance, bien au contraire ! Celle-ci permet non seulement d'éviter de fragiliser la chienne par des portées trop répétitives, mais elle favorise également la lutte contre les infections de l'utérus et les tumeurs mammaires, dont sont souvent victimes les chiennes à l'âge adulte et qui impliquent de lourdes chirurgies. La durée de vie des chiennes stérilisées est donc rallongée, et ce dans de meilleures conditions. Cela évite aussi bien des désagréments (saillies non souhaitées, attirance des mâles, etc). Elle est recommandée avant les premières chaleurs, aux environs de 6 mois mais peut être réalisée à l'âge adulte.

La stérilisation des mâles réduit souvent l'agressivité et évite les fugues.



Premiers soins en cas d'urgence

En cas d'accident, consultez de toute urgence un vétérinaire. Toutefois, quelques notions élémentaires de secourisme canin peuvent s'avérer nécessaires pour me venir en aide au plus vite.

La plaie

En cas de plaie (coupure, morsure, etc), désinfectez (Bétadine©) et posez un linge propre dessus pour la protéger des contaminations. En cas d'hémorragie, pressez fermement. Dans tous les cas, faites intervenir au plus vite un vétérinaire.

La brûlure

En cas de brûlure superficielle et peu étendue, la passer sous l'eau froide une quinzaine de minutes. En cas de brûlure plus grave, entourez rapidement la zone brûlée d'un linge humide sans serrer et consultez d'urgence un vétérinaire.

Les traumatismes (chute, accident de la voie publique)

Ils nécessitent une consultation chez le vétérinaire, qui vérifiera de façon méthodique l'état de fonctionnement de chaque organe.

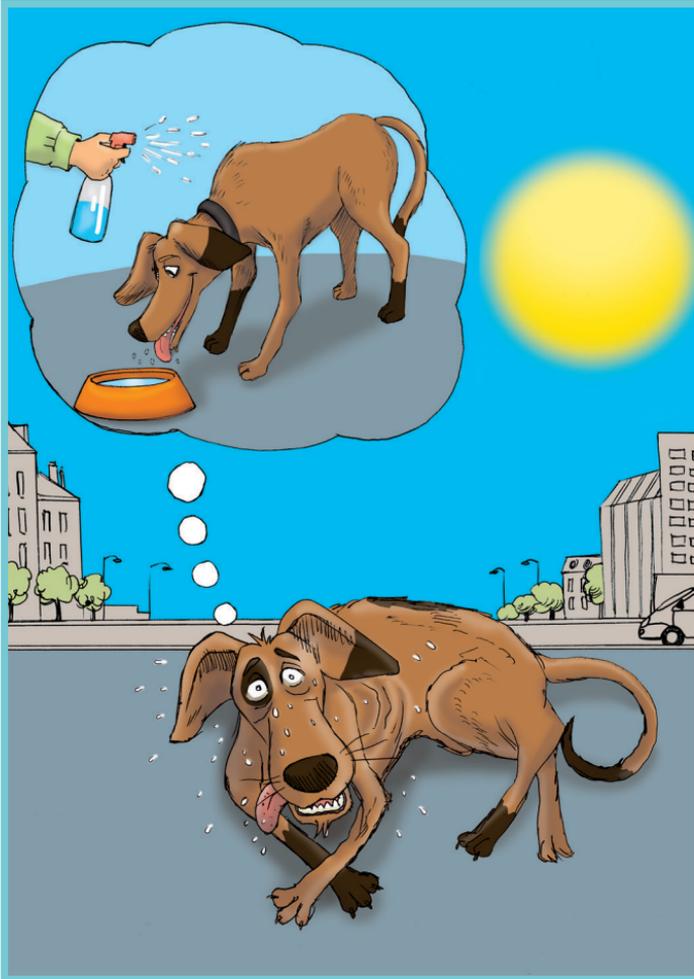
En cas de fracture ouverte, il convient de couvrir la plaie d'un linge propre après m'avoir éventuellement muselé pour éviter les morsures. Rendez-vous ensuite immédiatement chez le vétérinaire. En cas de fracture simple, une attelle provisoire peut être réalisée sur ma patte afin d'éviter un déplacement du membre cassé. Après avoir entouré la blessure de coton hydrophile, immobilisez la patte avec deux petites planchettes le temps d'arriver chez le vétérinaire.

L'insolation

J'halète depuis plus de 15 minutes après un effort, je salive beaucoup et ma gencive apparaît fortement rouge, je perds connaissance, je suis sûrement victime d'un coup de chaleur.

ATTENTION !

Il faut penser à me mettre à l'ombre et dans un endroit frais lors de fortes chaleurs et vaporiser de l'eau régulièrement sur mes poils sans frotter.



L'empoisonnement

Selon la substance ingérée, les signes cliniques d'une intoxication sont :

- Hémorragie
- Convulsions, troubles nerveux
- Vomissements
- Troubles gastro-entériques

Il faut absolument éviter de me faire boire ou vomir, car cela pourrait aggraver la situation. Le premier réflexe consiste à se rendre chez le vétérinaire, qui veillera dans un premier temps à stabiliser mon état, puis à rechercher la cause de mon empoisonnement et son traitement spécifique. Si vous connaissez la nature de la substance ingérée, pensez à noter son nom, ou à amener la boîte chez le vétérinaire.

Le chien peut malheureusement être victime de nombreuses autres affections qui nécessitent de se rendre d'urgence chez le vétérinaire (la dilatation-torsion de l'estomac chez les chiens de grande race, les convulsions, les pertes de connaissance, les difficultés respiratoires, les mise-bas infructueuses, etc.).

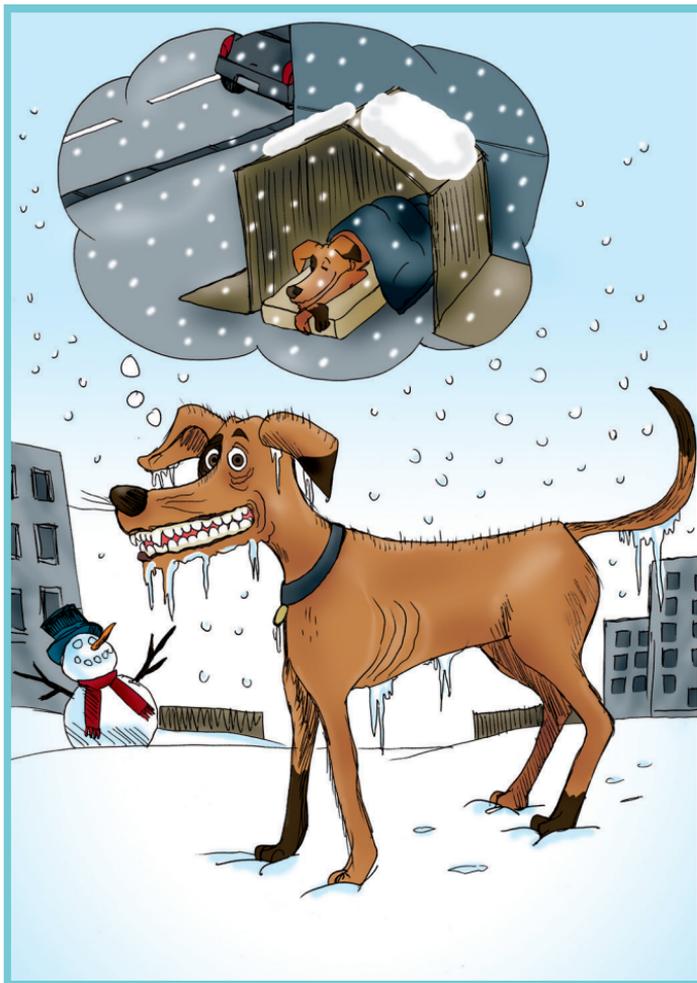
Petit kit indispensable

Le n° de téléphone de mon vétérinaire / Un thermomètre / Bétadine© / Compresses / Coton hydrophile / Paire de ciseaux / Sérum physiologique pour les yeux et les oreilles / Linge propre / Sparadrap / Solution tannante / Brosse / Gamelles / Crochet à tique.

BON À SAVOIR !

Le métabolisme du chien est différent du nôtre. Il n'élimine ainsi pas de la même façon certains médicaments. Ainsi, le paracétamol (Doliprane©, Efferalgan©, Dafalgan©, ...), l'aspirine et les anti-inflammatoires (Voltarène©, Feldène©, Nurofen©, ...) peuvent entraîner de graves effets secondaires, voire la mort de l'animal. La bonne santé d'un chien ne s'évalue pas à l'humidité ou la température de sa truffe. Pour savoir si un chien a de la fièvre, le seul moyen est de prendre sa température rectale.

Votre chien a besoin de soins vétérinaires ? Le CAIR pourra vous proposer une assistance.



Recommandations :

- Éviter les zones trop chaudes et sans ombre pour me permettre de réguler ma température.

- En période de grand froid, une couverture sera vraiment la bienvenue. En cas de neige, vous surveillerez mes coussinets, en apposant de la crème ou une solution tannante.

- Lorsque du sel est déposé sur le trottoir contre le gel, il est important de rincer et sécher mes coussinets pour éviter les irritations.

- Je dois pouvoir me coucher sur un sol sec. Pensez à la couverture sur le sol, à des plastiques imperméables pour réduire l'humidité.

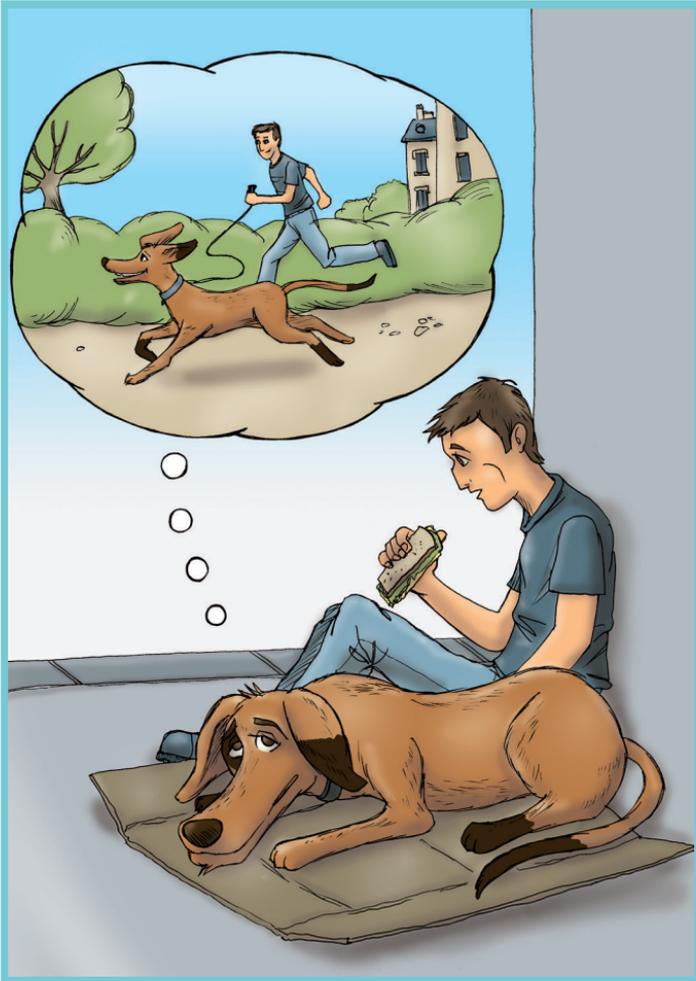
- Si je possède une niche à l'extérieur, il est nécessaire que celle-ci soit en hauteur et non à même le sol pour réduire l'humidité et le froid.

- Je dois pouvoir faire mes besoins au moins 3 à 4 fois par jour pour mon confort. J'ai besoin de déposer mes excréments loin de mon espace de vie, c'est pourquoi la promenade est indispensable.

- Un chien en bonne santé adore se dépenser. L'exercice quotidien constitue d'ailleurs la base de mon équilibre physique et psychologique. Un exercice régulier permettra en outre de favoriser ma sociabilité vis-à-vis de mes congénères et des autres êtres humains qui m'entourent.

- La femelle qui attend des petits ou qui allaite a besoin de conditions optimales. Il faut éviter les longues marches et proposer à la femelle du calme et un endroit chaud. Les jeunes chiens doivent également éviter des marches trop importantes. Une activité d'une heure par jour est suffisante jusqu'à 8 mois.

Le CAIR propose un accueil temporaire de votre chien au sein d'un environnement adapté et sécurisé.



Mon éducation et celle de mon maître

C'est dès mon plus jeune âge que je dois être éduqué, notamment sociabilisé. Vous devez ainsi faire en sorte de favoriser, le plus tôt possible, les rencontres et les nouvelles expériences (foules, bruits, congénères), pour m'aider à m'intégrer dans mon environnement. C'est également durant cette période que vous commencerez à mettre en place, de façon ludique, les techniques d'éducation basiques.

Pour notre sécurité, nous devons ensemble acquérir et maîtriser les ordres de bases :

- Immobilisation
- Rappel
- Ne pas manger ce qui traîne au sol
- Marcher au pied

Si je suis adulte et ne possède pas encore le B.A.-BA de cette éducation de base, rien n'est perdu pour autant. Habituez-moi progressivement à travers quelques exercices simples.

Quelques astuces :

- Quand j'ai fait une bêtise sans que vous m'ayez pris sur le fait, inutile de me punir a posteriori. Je ne comprendrai pas la raison de votre colère et vous risqueriez de me perturber inutilement.

La violence ou les coups ne constituent pas une technique d'éducation positive et efficace. Au mieux, ils risquent d'induire de la crainte, au pire ils pourraient même entraîner des réactions agressives de ma part. A l'inverse, il est essentiel de me féliciter quand je me suis bien comporté.

- Avant de me donner un ordre, veillez toujours à ce que je sois bien attentif. Les chiens sont très sensibles aux modulations de la voix de leur maître. N'hésitez donc pas à me flatter en cas de comportement adapté ; au contraire, en durcissant le timbre de votre voix en cas de faute, je comprendrai mieux mon erreur.

• Pour votre tranquillité d'esprit et pour mon équilibre, il est essentiel de m'apprendre à rester seul. Le mieux est de commencer dès mon plus jeune âge car sinon, des troubles du comportement (angoisse de séparation) peuvent me conduire à présenter des réactions inadéquates (destruction d'objets durant votre absence par exemple). Quel que soit mon âge, rien n'est toutefois perdu : commencez par des absences limitées de quelques minutes, puis rallongez le temps d'absence en fonction de mes progrès. Le CAIR vous permettra de laisser votre chien en toute sécurité pour réaliser ce type d'exercice.



ATTENTION !

Il est important de se rappeler que le chien n'est pas un homme et que son mode de fonctionnement est différent du nôtre.

Le chien est un animal social, qui a besoin de vivre au sein d'un groupe organisé, dont les règles et codes s'expriment par une communication explicite et ritualisée.

Bien vivre avec son chien implique de le connaître, de l'éduquer, de l'aimer et de le respecter.

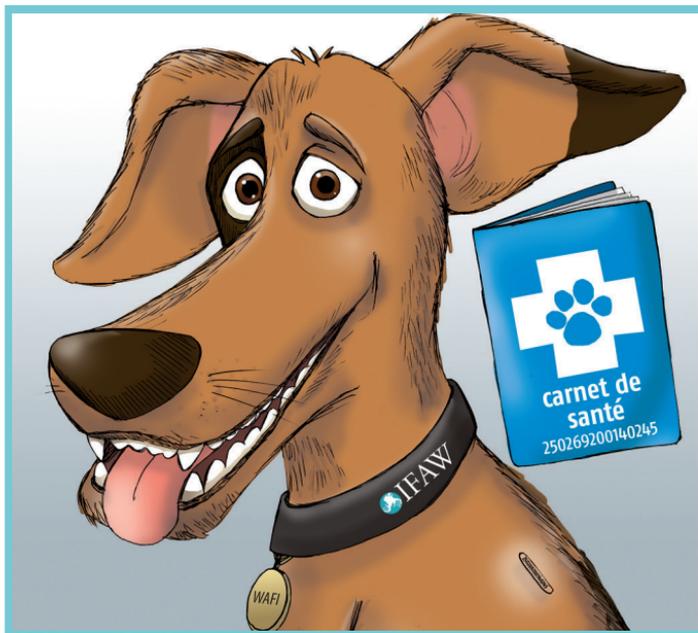
Pour toute question sur le comportement de votre chien, le CAIR propose des ateliers d'éducation canine.

Les devoirs de mon propriétaire

Faire l'acquisition d'un animal de compagnie procure de nombreuses satisfactions mais entraîne également un certain nombre d'obligations qu'il importe de ne pas sous-estimer.

L'identification

Elle est obligatoire pour les chiens de plus de 4 mois par tatouage ou par puce. La puce est obligatoire pour circuler à l'étranger ainsi que la vaccination contre la rage. Lors d'un changement de propriétaire, la Société Centrale Canine doit être contactée pour modifier les données. (Renvoyer simplement la carte d'identification avec les nouvelles coordonnées). Cette démarche vous permettra de me retrouver si j'échappe à votre vigilance.



Laisses et muselières

Le Code rural prescrit que le chien doit toujours se trouver sous contrôle du maître, la laisse est donc nécessaire pour ma sécurité et celle des autres. Ce lien reste en effet une manière sûre d'éviter les accidents ou une saisie par la fourrière.

Déjections canines

La réglementation impose au propriétaire de chien de ramasser les crottes de celui-ci qui se trouvent sur la voie publique, y compris dans le caniveau. Des sacs à crottes sont disponibles au sein des antennes mobiles de la Mairie.



Le CAIR propose du matériel adapté au chien et à ses besoins.

Assurances

Le propriétaire est responsable des dommages causés à autrui. Il devra donc réparer les dégâts matériels ou corporels, et éventuellement le préjudice moral subi par la victime.

La loi de 1999 sur les chiens présumés dangereux fixe deux catégories de chiens.

1 Les propriétaires de chiens de 1ère catégorie (chien d'attaque) :

- Interdiction d'achat, de vente, de don, d'importation et d'introduction en France.
- Obligation de stérilisation, attestée par un certificat vétérinaire.
- Interdiction d'accès dans les transports en commun, les lieux publics et dans les locaux ouverts au public, en dehors de la voie publique.
- Interdiction de demeurer dans les parties communes des immeubles collectifs.
- Obligation d'être muselé et tenu en laisse par une personne majeure sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs.

2 Les propriétaires de chiens de 2ème catégorie (chien de garde, de défense) :

- Pour cette catégorie, le chien doit être muselé et tenu en laisse (par une personne majeure sans casier judiciaire) sur la voie publique et dans les transports en commun.
- Pour savoir si votre chien appartient à l'une ou l'autre de ces catégories, un vétérinaire doit être consulté.

Dans les deux cas le propriétaire du chien doit réaliser une déclaration en Mairie afin d'obtenir un **permis de détention**.

Il s'obtient en présentant :

- Les papiers d'identification de l'animal.
- Un justificatif de vaccination contre la rage.
- Une assurance responsabilité civile.
- Une attestation d'aptitude pour le maître obtenue en suivant une formation.
- Une évaluation comportementale réalisée par un vétérinaire inscrit sur les listes départementales.
- Une attestation de stérilisation (chien de 1ère catégorie).

Si votre chien a moins de 8 mois, un permis provisoire vous sera délivré. Le propriétaire ou le détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie, qui ne respecte pas l'une des interdictions ou des obligations ci-dessus, risque une amende. Dans certains cas, il encourt également une peine de prison.

Contact CAIR :

Contacts utiles :

Centres anti-poison vétérinaires :

Paris - Tél.: 01 40 05 48 48

Lyon - Tél.: 04 78 87 10 40

Société Centrale Canine :

155 avenue Jean-Jaurès 93535 Aubervilliers cedex - Tél. : 01 49 37 54 00

Urgences à Reims :

En appelant votre vétérinaire référent qui vous orientera vers le vétérinaire de garde le plus proche

Ou **Clinique vétérinaire Pommery** (24h/24-7j/7-toute l'année)

226 boulevard Pommery 51100 Reims - Tél. : 03 26 85 85 85

Nos partenaires à Reims :

CHRS Nouvel Horizon (Fondation Armée du Salut) :

42 rue de Taissy 51100 Reims - Tél. : 03 26 85 23 09

Foyer Princet Ozanam :

77 boulevard Robespierre 51100 Reims - Tél. : 03 26 87 41 99

Secours Catholique La Maison :

20 rue des Poissonniers 51100 Reims - Tél. : 03 26 88 44 61

Clinique Vétérinaire Jean-Jaurès :

51 avenue Jean Jaurès 51100 Reims - Tél. : 03 26 88 79 20

Fondé en 1969, IFAW (Fonds International pour la protection des animaux) sauve les animaux en danger tout autour du globe.

Avec des projets dans plus de 40 pays, IFAW vient au secours des animaux, travaille à prévenir la cruauté envers les animaux en général et milite pour la protection de la faune sauvage et des habitats.



Fonds international pour
la protection des animaux

4 rue Edouard Mignot
51100 REIMS - France

IFAW remercie le Dr Christophe Blanchard,
le Dr Valentine Chamard, Marie-Claire, Mia
et leurs fidèles compagnons à quatre pattes.

NOS BUREAUX :

Australie - Belgique - Canada - Chine - France
Allemagne - Inde - Japon - Kenya - Pays-Bas
Russie - Afrique du Sud - Emirats Arabes Unis
Royaume-Uni - Etats-Unis.

Mise en page et illustrations : www.Lillustrateur.com



youtube.com/ifawvideo



facebook.com/ifaw



twitter.com/IFAWFrance

